

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

CAREL : tarifs du département
informatique applicables au
1er juillet 1983

83-122

DATE DE CONVOCATION

21 MAI 1983

DATE D'AFFICHAGE

21 MAI 1983

Nombre de conseillers
en exercice 33
Nombre de présents 26
Nombre de votants 31

POUR :
CONTRE :
ABSTENTIONS :

UNANIMITE

ROYAN LE 16 MAI 1983

ROCHEFORT, M
- 1. JUIL. 1983

Extrait du Registre des Délibérations

du 2-3-1982

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt trois
le vingt sept juin à 17 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. FABER, Premier-Adjoint

Etaient présents : MM. FABER - TAP - BOUTET - MOST - LE GUEUT -
POUMAILLOUX - DAUZIDOU - BENOIT - Gal BARBAT - BERTHOME, Mme BUCHET
M. CANDAU - Mme DE GAYE - Melle DEVIGNE - Mme FONTAN - Mme GAUDIN -
MM. GAVEN - GEOFFROY - Mme JEAN - MM. LAPERCHE - MARCONI -
Cl MONNARD - PAPEAU - Mme RAILLAT - MM. REVOLAT - ROUDOT.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Mme LAFAYE par M. FABER - Mme EPAGNEAU par M. le
Cl MONNARD - M. BUSSEREAU par M. BENOIT - M. THOMAS par Me TAP -
M. COUNIL par Mme RAILLAT.

Absents : MM. de LIPKOWSKI - LACOTTE.

Melle DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Monsieur le Directeur du CAREL propose la fixation
de nouveaux tarifs pour le Département informatique.

Ces tarifs seraient applicables au 1er juillet 1983.
L'augmentation serait de 8 % par rapport aux tarifs de 1982.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la proposition de tarifs présentée par M. le Directeur du
CAREL,

DECIDE :

de fixer, comme suit, à compter du 1er juillet 1983, les tarifs
du Département "Informatique" du Carel :

			<u>Pour mémoire</u> DCM du 2/7/82	<u>Tarif au</u> 01.07.83
<u>- LANGAGES</u>				
COBOL	COBOL ANS 74	5 jours	1 200 F	1 300 F
FORT	FORTRAN	5 jours	1 200 F	1 300 F
PASC	PASCAL	5 Jours	1 200 F	1 300 F
BASIC	BASIC	5 jours	1 200 F	1 300 F
GAP	GAP II	5 Jours	1 200 F	1 300 F
<u>- INITIATIONS ET INTRODUCTIONS</u>				
BD	INTRODUCTION AUX BASES DE DONNEES	5 Jours	1 200 F	1 300 F
BUR	INTRODUCTION A LA BUROTIQUE	3 jours	800 F	865 F
GPAO	INTRODUCTION A LA GESTION DE PRODUCTION ASSISTE PAR ORDINATEUR	5 jours	1 800 F	1 940 F
TCC	INTRODUCTION A LA TELEINFORMATIQUE ET AUX RESEAUX	5 jours	1 800 F	1 940 F
FORM	INFORMATIQUE APPLI- QUEE A LA GESTION DE L'ENTREPRISE	5 Jours	1 800 F	1 940 F
FINIT	FORMATION INITIALE INITIATION A L'IN- FORMATIQUE ET A LA PROGRAMATION	20 jours 10 Jours	3 200 F 2 400 F	3 450 F 2 590 F
	SENSIBILISATION A LA CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR	5 jours	-	1 940 F
	FABRICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR	2 jours	-	1 000 F
	CONTROLE QUALITE ASSISTE PAR ORDI- NATEUR	3 jours	-	1 300 F
- COURS DU SOIR		20 heures	1 200 F	1 300 F
- COURS DU SCIR (stagiaires également inscrits en langues)		20 heures	900 F	970 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
Le Premier-Adjoint,



[Handwritten signature]